

HURRELL, Andrew and KINGSBURY, Benedict (dir.). *The International Politics of the Environment. Actors, Interests, and Institutions*. Oxford (Engl.), Oxford University Press, 1992, 506 p.

Thomas Tessier

Volume 24, numéro 4, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703259ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703259ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tessier, T. (1993). Compte rendu de [HURRELL, Andrew and KINGSBURY, Benedict (dir.). *The International Politics of the Environment. Actors, Interests, and Institutions*. Oxford (Engl.), Oxford University Press, 1992, 506 p.] *Études internationales*, 24(4), 904–905. <https://doi.org/10.7202/703259ar>

saisir les limites. Par contre, le chapitre sur les Nations Unies ne traite pas de l'aide au développement en tant que telle mais plutôt du rôle des forces de maintien de la paix. Quant au chapitre sur les ONG, il décrit plus l'administration des projets du SUCO qu'il n'analyse son rôle dans la promotion de la paix.

Dans la dernière partie, les auteurs présentent quatre types d'intervention dans les conflits dans le tiers-monde. Dans le chapitre sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, Andres Perez analyse les arguments à l'origine de sa création et suggère de lui octroyer certaines responsabilités dans la mise en œuvre de la politique étrangère canadienne. La description du projet de l'organisation *Days of Peace* respecte davantage le thème de l'ouvrage. Les auteurs montrent comment les trêves obtenues par l'ONG pour procéder à l'immunisation des enfants ont conduit les belligérants à négocier. Quant aux chapitres sur les programmes *Food for Guns* et *The Horn of Africa Project*, ils sont surtout descriptifs. Bien plus, ces deux derniers chapitres s'intéressent davantage aux organisations qui mettent de l'avant ces projets, respectivement Care et le Comité central mennonite, qu'aux programmes en tant que tels et à leurs conséquences sur les conflits.

L'absence d'unité entre les chapitres, qui est le lot de nombreux ouvrages collectifs, transparait d'ailleurs dans la conclusion. En fait, on y retrouve la principale faiblesse du livre, à savoir que les auteurs ne définissent pas clairement ce qu'ils entendent par aide au développement.

Cela est d'autant plus dommage que, en l'absence d'une telle définition, ils n'ont pu s'interroger sur le bien-fondé de ladite aide dans des pays ou régions touchés par des conflits. Par conséquent, l'ouvrage n'apporte guère d'innovations théoriques. Il s'adresse d'abord à ceux qui s'intéressent aux droits de la personne plutôt qu'aux spécialistes de la politique étrangère et de la politique d'aide au développement. Il n'en reste pas moins que les auteurs réussissent fort bien à illustrer les difficultés de lier le développement et la paix.

Claude GOULET

Étudiant au doctorat en science politique
Université Laval, Québec

ENVIRONNEMENT

HURRELL, Andrew and KINGSBURY, Benedict (dir.). *The International Politics of the Environment. Actors, Interests, and Institutions*. Oxford (Engl.), Oxford University Press, 1992, 506 p.

La diplomatie environnementale revêt aujourd'hui une dimension aussi impérative que celle, antérieure, plus traditionnelle, fondée sur les objectifs de paix et sécurité internationales. Toutefois, cette nouvelle forme de relations internationales, quoique utilisant les institutions et instruments traditionnels de la diplomatie, s'appuie sur une base instrumentale beaucoup plus large, qui inclut notamment les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les organisations internationales à vocation économique, etc.

L'ouvrage de Hurrell *et al.* s'emploie à esquisser l'ensemble des tenants et aboutissants de ce nouvel

enjeu international et à évaluer l'efficacité du système. Défi de taille, mais qu'une habile trilogie thématique – processus de normalisation, institutions, rapports de puissances – permet, à notre avis, de relever avec succès.

La première partie donc, est consacrée à l'étude du contexte juridique, fondement même de toute la diplomatie environnementale. Cinq chapitres permettent de faire un survol de l'évolution du droit international en matière d'environnement et d'en analyser les forces et les faiblesses, de saisir la portée de l'influence des régimes internationaux dans ce domaine et, enfin, d'approfondir deux enjeux importants à l'aide d'études de cas : les cadres juridiques pour la protection des océans et le changement climatique.

Le deuxième thème principal de cet ouvrage porte sur trois grandes institutions internationales impliquées dans la gestion des problèmes environnementaux, soit les Nations Unies, la Banque mondiale et la Communauté européenne. Chacune de ces trois organisations est analysée et évaluée en rapport avec ses performances environnementales. Les conclusions font état d'une importante évolution structurelle particulièrement au sein des Nations Unies et de la Banque mondiale et d'un optimisme prudent quant aux perspectives. Le rôle de la Communauté européenne demeure cependant plus ambigu en raison des difficultés, bien connues d'ailleurs, qu'éprouvent les membres à s'entendre au niveau de la politique étrangère.

Enfin, la dernière partie aborde la problématique sous l'angle traditionnel de l'analyse politique : le pouvoir et les conflits d'intérêts. Après avoir traité des capacités, des limites et des faiblesses structurelles du système international, les auteurs tentent d'introduire l'«environnement» dans son environnement global où intérêts économiques, incapacités politiques, différences idéologiques, questions de justice et équité mondiales, spécificités culturelles, etc., se confrontent. Le résultat est une compréhension encore plus claire de la complexité des problèmes environnementaux internationaux et, par conséquent de leurs solutions.

Dans l'ensemble, les collaborateurs de cet ouvrage atteignent leur objectif et se maintiennent assez bien à l'intérieur du thème général, ce qui n'est pas toujours le cas dans ce genre de volume. Néanmoins, ce livre aurait été nettement enrichi par des références bibliographiques placées à la fin de chaque chapitre, par un système d'indexation comprenant les auteurs cités et aussi, peut-être, par quelques textes juridiques placés en annexe.

Thomas TESSIER

*Groupe d'études et de recherches sur
les politiques environnementales
Université Laval*

STONE, Roger D. et HAMILTON, Eve.
*Global Economics and the
Environment: Toward Sustainable
Rural Development in the Third
World*. New York, Council on
Foreign Press, 1991, 63 p.

Cette courte publication résume les idées discutées au cours d'un colloque organisé en 1991, à New York,